



Les élus du comité régional Guadeloupe ont défini un plan d'actions, déclinaison opérationnelle pour l'année 2024, de leur plan de développement de la formation 2021-2026.

Des appels d'offres spécifiques sont élaborés afin d'accompagner les chefs d'entreprises agricoles dans l'acquisition de compétences.



### VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES



La transformation des produits constitue un axe majeur de développement pour l'agriculture locale et offre la possibilité aux producteurs de réduire leurs pertes et de valoriser leurs productions sur le moyen terme.

Un appel d'offre spécifique (AOS) incite au développement d'une offre de formation dédiée à :

- ▶ la connaissance des marchés ;
- ▶ la transformation des produits agricoles ;
- ▶ la maîtrise des conséquences économiques des choix opérés.

### VERS DAVANTAGE D'AGROÉCOLOGIE



Un appel d'offre spécifique, pour toutes les filières, vise la mise en place de formations permettant de :

- ▶ « Créer des passerelles techniques » entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique ;
- ▶ Développer des pratiques agroécologiques performantes, s'inspirant des techniques de l'agriculture biologique et tenant compte de leur impact économique et/ou social sur l'exploitation.



### PROMOTION DE LA FORMATION


Mobiliser et rencontrer les acteurs du monde agricole afin de développer la formation pour répondre au mieux aux besoins des agriculteurs .

VIVEA Délégation Est - Valparc - Espace Valentin Est  
12 rue de Franche-Comté - 25480 ECOLE VALENTIN  
03 81 47 47 41

Conseiller Michel CORBIN - m.corbin@vivea.fr  
Assistante Nathalie BONNAMY - n.bonnamy@vivea.fr  
Déléguée Catherine CARRY - c.carry@vivea.fr

[www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)



 = Appels d'offres spécifiques (plus d'informations sur notre [site internet](http://site.internet))